
Offres de formation à l’UFR Criminologie de l’Université Félix Houphouët-Boigny et adéquation aux Objectifs de Développement Durable

Aka Célestin Aboudou*

Résumé

Cette étude se propose d’évaluer l’adéquation des offres de formation de l’Unité de Formation et de Recherche (UFR) Criminologie de l’UFHB aux Objectifs de Développement Durable (ODD). Il s’agira d’identifier les offres de formations (ODF), les objectifs pédagogiques et/ou aptitudes professionnelles visés, en lien avec les ODD en termes de qualité de la formation et des enseignants. Une enquête de terrain a été effectuée dans ladite UFR de Mars à Mai 2021, auprès d’un échantillon de 150 personnes constitué de : personnel administratif, enseignants et étudiants. Ces données collectées sont issues d’études documentaires, d’entretiens et d’observations et ont fait l’objet d’analyse quantitative et qualitative. Nos résultats ont montré que, les ODF sont beaucoup évolutives tendant plus à se conformer plutôt au LMD qu’à prendre en compte les ODD dont les enquêtés n’ont quasiment pas connaissance a fortiori s’y référer en matière de conception de maquettes pédagogiques. La non-prise de dispositions internes particulières en matière d’interruption/réintégration ou de FIP ne permet pas une formation inclusive (ODD4), accompagnée d’une grande insuffisance de visibilité des étudiants quant aux prédispositions à l’acquisition d’un emploi décent (ODD8).

Mots-clés : Adéquation, Objectifs de Développement Durable, Offres De Formation, UFR Criminologie

Abstract

This study proposes to evaluate the adequacy of the training offers of the UFR Criminology of the FHB University with the objectives of sustainable development. It will be a question of identifying the training offers, the educational objectives and/or professional skills targeted, in connection with the objectives of

* Université FHB (Côte d’Ivoire), akacelestinab@gmail.com

sustainable development in terms of the quality of training and teachers. A field survey was carried out in the said UFR from March to May 2021, with a sample of 150 people made up of: administrative staff, teachers and students. The data collected comes from documentary studies, interviews and observations and has been the subject of both quantitative and qualitative analysis. Our results showed that the ODFs are very scalable, tending more to conform rather to the LMD than to take into account the ODDs of which the respondents are almost unaware, a fortiori to refer to them in the design of educational models. The failure to take specific internal measures in terms of interruption/reintegration or FIP does not allow for inclusive training (SDG4), accompanied by a great lack of visibility of students with regard to the predispositions to the acquisition of a decent job (SDG8).

Keywords: Adequacy, Sustainable Development Goals, Training Offer, UFR Criminology

Introduction

L'idéal d'un monde durable a fait adopter en septembre 2015, à l'Assemblée générale des Nations-Unies, les Objectifs de Développement Durable (ODD)⁸ en remplacement des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Au-delà de l'appréciation de l'atteinte de défis majeurs dans un délai déterminé (horizon 2030), un des enjeux majeurs reste l'appropriation par l'éducation et la mise en œuvre des ODD par la mobilisation de moyens divers. Ces objectifs au relent politique, engageant d'abord les Etats qui doivent les décliner dans les programmes gouvernementaux en objectifs sectoriels avec des stratégies spécifiques. Tous les pays ne disposant pas des mêmes capacités, une des questions majeures reste celle du financement de la réalisation de ces objectifs (De Milly94 ; Orliange 45). Ces auteurs relèvent, entre autres, que la crédibilité

⁸Les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont adoptés par l'organisation des Nations Unies en vue d'éradiquer la pauvreté dans le monde, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous. Il y en a 17 : 1) pas de pauvreté ; 2) faim « zéro » ; 3) bonne santé et bien être ; 4) éducation de qualité ; 5) égalité entre les sexes ; 6) eau propre et assainissement ; 7) énergie propre et d'un coût abordable ; 8) travail décent et croissance économique ; 9) industrie, innovation et infrastructure ; 10) inégalités réduites ; 11) villes et communautés durables ; 12) consommation et production responsables ; 13) lutte contre les changements climatiques ; 14) vie aquatique ; 15) vie terrestre ; 16) paix, justice et institutions efficaces ; 17) partenariats pour la réalisation des objectifs.

des trajectoires suivies pour atteindre ces objectifs dépend tout d’abord du contenu des politiques publiques nationales et du comportement des acteurs chargés de leur mise en œuvre, c’est-à-dire les autorités publiques nationales (Desfossés 48) et locales, le secteur privé local, les systèmes financiers. S’agissant des politiques nationales, celles-ci peuvent, dans certains cas, impliquer un financement international public et dépendre de l’efficacité de cette aide internationale (De Milly38). Cette aide aussi nécessite un suivi (Monnoyer-Smith et Lorigoux2017), mais aussi fait intervenir d’autres secteurs de financement avec l’expérience de la caisse des dépôts (Scolan 83) et les agences d’aide (De Milly 148).

Au-delà de cette approche holistique du financement, des contributions ont abordé des ODD de façon spécifique comme l’eau (Payen, Fonlladosa 53), la gestion des ressources naturelles, notamment les industries minières (Klein 2017) et le domaine de la santé notamment la place des fondations dans le financement des objectifs (Miribel71). Si ces contributions, tout azimut, touchent à divers ODD, le secteur éducation/formation reste peu abordé, alors qu’il apparaît fondamental, vu qu’il s’agit de former les citoyens à la culture, à l’appropriation de ces objectifs. Dès lors, sans omettre que des parties ou aspects de ces 17 ODD pourraient être prises en compte dans les curricula de formation, cette étude voudrait questionner le volet éducation, formation et emploi de qualité (ODD4 et ODD8) dans les universités.

Ainsi, cette étude se propose d’évaluer l’adéquation des offres de formation de l’UFR Criminologie de l’Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) aux Objectifs de Développement Durable. Il s’agira d’identifier les offres de formations, les objectifs pédagogiques et/ou aptitudes professionnelles visés, en lien avec les ODD en termes de qualité de la formation et des enseignants. Pour ce faire, l’étude va utiliser une méthodologie de collecte et d’analyse des données (1) aux fins de résultats (2) qui seront discutés (3).

1. Méthodologie utilisée

Cette étude s’appuie d’abord sur une analyse documentaire consistant à éplucher la documentation sur l’UFR Criminologie (Bakayoko 391) en tant qu’institution, notamment ses Maquettes pédagogiques, les Fiches d’auto-évaluation des offres de formation de l’UFHB (2019-2020), le rapport d’Auto-évaluation des ODF de l’UFR Criminologie.

Ensuite, l'étude s'appuie sur une enquête de terrain qui a été effectuée dans ladite UFR de Mars à Mai 2021, auprès d'un échantillon par choix raisonné de 150 personnes constitué de : Membres du décanat (2) ; Enseignants (5) (responsables d'année ou de niveau) dont l'une des responsabilités essentielles est d'être à l'écoute des difficultés des étudiants du niveau qu'ils encadrent ; Membre de la commission des examens (1) ; Membres du comité d'autoévaluation de l'UFR Criminologie (7) ; Membres du Personnel Administratif et Technique (PAT) (2) ; Etudiants en cours de formation ou diplômés (134) : L1/FIP1 (20), L2/FIP2 (15), L3 (39), M1(25), M2(20), Doctorants(15), privilégiant ceux qui seraient passés par les cours du soir ou qui ont connu une interruption ou une réintégration ainsi que les professionnels.

Pour la collecte des données, un questionnaire a été administré aux étudiants et des entretiens ont été effectués avec le décanat, les enseignants (responsables de niveau) et les PAT. Ces données collectées issues d'études documentaires, d'entretiens et d'observations ont fait l'objet d'analyse quantitative et qualitative et ont permis d'aboutir aux résultats ci-après.

2. Résultats de l'étude

Une bonne analyse de la prise en compte des ODD (2), requiert un aperçu des offres de formation à l'UFR criminologie (1).

2.1. Offres De Formation (ODF) à l'UFR Criminologie

Le descriptif des offres actuelles (1-2) n'est que l'aboutissement des offres antérieures qui se confondent avec l'évolution de l'institution (1-1).

2.1.1. Historique de l'institution et des ODF

Selon Bakayoko (2018), la naissance de la criminologie en Côte d'Ivoire fait suite aux recommandations du XVI^e Colloque International de Criminologie, tenu à Abidjan du 12 au 24 septembre 1966 avec l'appui de l'Agence Canadienne du Développement et la volonté politique du Président Houphouët-Boigny. Ces recommandations ont connu un début d'exécution en décembre 1969 avec le décret n° 69-54 du 22 décembre 1969 portant création d'un institut ayant pour vocation la recherche, l'enseignement universitaire et la formation (recyclage) des agents, acteurs de la sécurité et de la justice.

Dans la chronologie des activités pédagogiques, la criminologie a reçu ses premiers étudiants bacheliers à la rentrée universitaire 1979-1980. Jusqu'en 1987-1988, l'institut ne formait qu'au premier cycle de trois (3) ans d'étude en Licence de criminologie.

Pour l'année universitaire 1988-1989, il a été créé ensuite un second cycle de deux (2) ans d'étude en Maîtrise de criminologie. Cependant, c'est autour des années 1990, que l'institution reçoit les étudiants de la première année à la Licence, puis la Maîtrise.

En 1996, le décret n° 96-612 du 09 Août 1996 transformant les institutions d'enseignement de l'université en treize (13) Unités de Formation et Recherche a fait de l'Institut de criminologie une Unité de Formation et de Recherche (UFR) avec les études doctorales instaurées en 2000-2001, pour combler le déficit d'enseignants-chercheurs.

2.1.2- Descriptif des ODF de l'UFR

Cette description tient à des observations sur les diplômes et la maquette pédagogique.

2.1.2.1. Diplômes

La formation à l'UFR Criminologie a toujours eu une dimension d'enseignement général à vocation professionnelle qui a connu une évolution et des réaménagements ponctuels avec l'année 2013 comme phase cruciale du système LMD (Licence-Master-Doctorat) :

- Avant 2013, avant le système LMD

De la création de la Maîtrise 1988/1989 jusqu'à 2013/2014 en passant d'abord par le système des moyennes pondérées et ensuite par les Unités de Valeur (UV), la Maîtrise était optionnelle : l'une dite appliquée après laquelle l'étudiant sortait du système, l'autre de *recherche* sanctionnée par un mémoire qui donnait la latitude de poursuivre les études jusqu'au Doctorat, après sélection en année de Diplôme d'Etude Approfondies (DEA).

- A partir de 2013 et le système LMD

Bien que s'inscrivant dans la période où le système LMD avait été adopté, les années universitaires 2012/2013 et 2014/2015 ont été des années transitoires où, de la Licence 1 au Master 2 (ex DEA), un parcours unique existait avec l'introduction des Unités d'Enseignement (UE) avec des crédits divers en remplacement des Unités de Valeur (UV). Toutefois, les options de soutenance de mémoire de Master 2 étaient, soit sociologie

criminelle, soit psychologie criminelle. Depuis l'année universitaire 2015/2016, dans l'optique de se conformer aux exigences du LMD, six offres de formation dont trois (3) en Licence 3 et trois en Master 2 constituent l'ODF de l'UFR :

- Un tronc commun en Licence 1 et Licence 2 aboutit à un choix parmi trois parcours en Licence 3 : Coordination Locale de la Sécurité (CLS), Réinsertion Sociale (RS), Prise en Charge de la Victime (PCV).

- La formation en Licence dure théoriquement six (6) semestres avec un total de 180 CECTS.

La première promotion d'étudiants ayant fait les parcours en Licence 3, a fini, deux ans après, par être la première génération d'étudiants de Master issue des parcours.

- La formation en Master dure quatre (4) semestres avec un total de 120 CECTS.

L'instauration des études doctorales en 2000-2001 a consacré en 2005 la première soutenance et le premier docteur en criminologie de l'UFR.

2.1.2.2. Observations générales sur la maquette pédagogique et son évolution

Depuis l'année universitaire 2014/2015, la maquette a connu une évolution avec l'introduction (Input) ou le retrait (Output) de certaines Unités d'Enseignement (UE) ou Eléments Constitutifs (EC).

- Licence 1/Deug1

De façon traditionnelle, *Psychologie générale*, *Sociologie générale*, *Criminologie* (Histoire de la criminologie/ Criminologie générale) et *Droit* (Introduction à l'étude du Droit/ Droit pénal général/Droit civil) constituent l'épine dorsale des cours de première année. Des cours ont été introduits (inputs) et d'autres retirés ou transformés (outputs).

Tableau n°1 : Récapitulatif des UE sortant et entrant de 2015 à 2020 en Licence 1

Licence 1	Output	Input
2015/2016	- Sport - Culture Générale - Droit Civil	- Anglais - Développement Personnel - Droit de la Famille et des Biens
2016/2017	- (...) - Connaissance des drogues - Droit pénal général - Initiation au secourisme - Initiation à la statistique - Techniques d'expression - Psycho-criminologie - Socio-criminologie - Développement Personnel	- Système judiciaire - Criminalité, déviance et marginalités - Droit pénal général et criminologie - Initiation à l'informatique - Métiers du criminologue - Anglais - Criminologie : aspects psychologiques - Criminologie : aspects sociologiques - Sport
2017/2018	- (...) - Initiation à la méthodologie semestre 1	- Secourisme - Conquête de l'objet d'étude
2018/2019	- Initiation à la méthodologie - Conquête de l'objet d'étude	- Initiation à la recherche 1 - Initiation à la recherche 2
2019/2020	RAS	RAS

Source : Données d'enquête (Mars-Mai 2021)

Pour l'année universitaire 2015/2016 des UE comme Sport, Culture Générale, Droit Civil ont été respectivement remplacées par Anglais, Développement Personnel, Droit de la Famille et des Biens. Il faut observer que seul l'intitulé « Droit civil » a été changé pour éviter que la même dénomination à l'UFR des sciences juridiques ne soit répétée, mais le contenu du cours demeure le même. Pendant l'année universitaire 2016/2017, la maquette a connu un véritable réaménagement avec 8 UE « sortante » (outputs) et 9 UE « entrant » (inputs). Les unes modifiant ou remplaçant les autres, seule une UE a été insérée d'elle-même. En effet, une UE fondamentale comme « Système judiciaire » a été introduite en ajout aux UE existantes mais en réduisant leurs crédits, et la différence affectée à la nouvelle UE. Aussi, certaines UE n'ont connu que de simples changements d'appellation sans réels bouleversements. Il s'agit des couples : (Connaissance des drogues/Criminalité, déviances et marginalités) ou (Droit pénal général/Droit pénal général et criminologie) ou encore (Psycho-criminologie/Criminologie : aspects psychologiques) et (Socio-criminologie/Criminologie : aspects sociologiques).

Par ailleurs, des bouleversements notables sans lien véritable entre l'UE existante et l'UE remplaçante, sont observables avec les couples « Initiation au secourisme/Initiation à l'informatique ; Initiation à la statistique/Métiers du criminologue ; Techniques d'expression/Anglais ;

Développement personnel/sport). Relativement à l'année universitaire 2017/2018, l'UE Secourisme a été réintroduite et « Initiation à la recherche » a été remplacée par Conquête de l'objet d'étude (méthodologie 2) qui a été aussi remplacée l'année universitaire suivante par Initiation à la recherche 1 (Semestre 1) et Initiation à la recherche 2 (Semestre 2). Et depuis l'année 2019/2020, aucune modification n'a été observée.

▪ Licence 2/Deug 2

En Licence 2, l'ODF se fonde sur quatre catégories de matières : *la psychologie* (Psychologie criminelle/Psychiatrie), *la sociologie* (Sociologie criminelle/Jeunes et culture de la rue), *la méthodologie* (Méthodologie des sciences sociales/Statistiques) et *le droit* (Procédure pénale /Droit pénal spécial).

Tableau n°2 : Récapitulatif des UE sortant et entrant de 2015 à 2020 en Licence 2

Licence 2	Output	Input
2015/2016	- Culture Générale - Initiation à la victimologie - Sport	- Développement Personnel - Anglais - Informatique
2016/2017	- Développement personnel - Statistiques - Méthodologie appliquée - - -	- Anglais - Initiation à la victimologie - Problématique de l'objet d'étude - Violence dans le milieu des transports - Crime et société - Connaissance des politiques sociales - Techniques d'expression
2017/2018	RAS	RAS
2018/2019	- Initiation à la méthodologie - - Violence dans le milieu des transports - Crime et société	- Construction du cadre de recherche - Marginalités juvéniles - Violences urbaines - Crime et société et promotion de la non-violence
2019/2020	RAS	RAS

Source : Données d'enquête (Mars-Mai 2021).

Pour l'année universitaire (2015/2016), les UE Culture Générale, Initiation à la victimologie, Sport ont été respectivement remplacées par Développement Personnel, Anglais et Informatique. Quant à l'année universitaire suivante (2016/2017) Développement Personnel, Statistiques, Méthodologie appliquée ont été respectivement remplacées par Anglais, Initiation à la victimologie et Problématique de l'objet d'étude. Toutefois, le réel bouleversement a été observé avec l'introduction de quatre nouvelles UE à savoir : Violence dans le milieu

des transports, Crime et société, Connaissance des politiques sociales et Techniques d'expression. L'année 2017/2018 n'ayant été l'objet d'aucune modification au niveau de la maquette, c'est plutôt au cours de l'année 2018/2019 qu'Initiation à la méthodologie est remplacée par Construction du cadre de recherche ; Violence dans le milieu des transports par Violences urbaines ; Crime et société par Crime et société et promotion de la non-violence.

▪ Licence 3

Avant l'année universitaire 2015/2016, la Licence 3 consistait en un seul parcours ou quatre (04) catégories de matières constituent l'ossature des cours en tronc commun, c'est-à-dire des matières qu'on retrouve dans chaque parcours: Délinquance (aspects juridiques, aspects psycho-socio-culturel), Sociologie (sociologie des conflits, victimologie), Criminologie (Toxicomanie et criminalité/criminologie clinique/délinquance et prévention), Méthodologie (Méthodologie des sciences sociales/statistiques) mais aussi des matières de Culture générale (sport et secourisme).

Tableau n°3 : Récapitulatif des UE sortant et entrant de spécialité de 2015 à 2016 en Licence 3

Spécialités	2015/2016	2016/2017
CLS	- Gouvernance et politique criminelle - Politique de contrôle social - Droit de la sécurité - Institutions policières ivoiriennes - (...)	- Fondamentaux de la sécurité - Police et société - Sécurité nationale - Acteurs de la sécurité - Démembrements des pouvoirs de police
RS	- Identités et conflits - Réinsertion sociale des mineurs, - Prévention du crime - Menaces contemporaines et criminalité - (...)	- Criminologie aspects psychologiques - Criminologie clinique - Typologie des sujets de réinsertion - Contribution de la communauté à la réinsertion - Politique de l'emploi
PCV	- Criminologie clinique - Pratique cliniques - Victimologie	- - -

Source : Données d'enquête (Mars-Mai 2021)

L'année universitaire 2015/2016 va consacrer les parcours avec des UE fondamentales transversales : Mineurs en conflit avec la loi ou en contact avec la justice, Toxicomanie, Traitement et prévention des drogues, Sociologie des conflits et Délinquance juvénile. Les changements sont plus observables au niveau des UE de spécialité dans chaque

parcours. Concernant le parcours CLS, pour l'année universitaire 2015/2016, les premières UE de spécialité sont respectivement : Gouvernance et politique criminelle, Politique de contrôle social, Droit de la sécurité, Institutions policières ivoiriennes. Ces UE ont connu un bouleversement notable avec leur remplacement au cours de l'année 2016/2017 par Fondamentaux de la sécurité, Police et société, Sécurité nationale, Acteurs de la sécurité, Démembrements des pouvoirs de police. Relativement au parcours RS, les UE de spécialité étaient : Identités et conflits, Réinsertion sociale des mineurs, Prévention du crime, Menaces contemporaines et criminalité. Toutes les deux dernières à savoir Prévention du crime et Menaces contemporaines ont fini par être des UE fondamentales, donc transversales, l'année suivante qui consacre l'introduction de : Criminologie, aspects psychologiques, Criminologie clinique, Réinsertion sociale du mineur en contact avec le système judiciaire, Typologie des sujets de réinsertion, Contribution de la communauté à la réinsertion sociale, Politique de l'emploi (réinsertion des ex-détenus et emploi jeunes). Quant au parcours PCV, pour l'année 2015/2016, les UE suivantes ont été les premières matières de spécialité : Criminologie clinique, Victimologie, Pratiques cliniques, Psychologie criminelle. Relevons que l'année suivante, aucun étudiant n'a été affecté dans ce parcours. Et cela a eu une incidence sur cette promotion jusqu'au Master. Toutefois, des aménagements ont été faits au cours de l'année universitaire 2017/2018 avec : Enjeux sociaux de la victimisation, Victimologie Générale, Approche psycho-traumatique.

Il est bon de noter au cours de l'année universitaire 2016/2017, qu'en culture générale pour les 3 parcours, l'UE Connaissance du monde contemporain a remplacé entrepreneuriat et l'année suivante (2017/2018), Développement personne la remplacé Anglais.

- Master 1

Bien avant 2015/2016, les UE majeures étaient : Marge dyssoziale et traitement, Sociologie du milieu carcéral, Politique pénale pour adultes et mineurs, Médecine légale, Droit administratif/ Statistiques et Méthodologie de la recherche. Et vu que l'initiative des parcours s'est d'abord appliquée aux Licences 3 (2015/2016), c'est donc l'année suivante (2016/2017) où cette promotion s'est retrouvée en Master 1 que cette réforme s'est appliquée en Master. A ce niveau, les UE transversales sont : Violence et délinquance, Politique criminelle générale, Criminalité

environnementale, Mécanismes de prévention et de gestion des conflits, Criminologie clinique, Médecine légale, Statistiques appliquées à la criminologie», Méthodologie ; Crime, environment and victims ; Informatique, et Entrepreneuriat. Dans cet élan de bouleversement, seuls Médecine légale, Statistiques et Méthodologie ont subsisté.

Tableau n°4 : Récapitulatif des UE sortant et entrant de spécialité de 2015 à 2018 en Master 1

Spécialités	2015/2016	2016/2017	2017/2018
CLS	-	- Polices spéciales - Sécurisation des grands ensembles - Gouvernance de la sécurité - Sécurité privée	<i>Suretés</i>
RS	-	- Sociologie du milieu carcéral - Accompagnement social - Outils d'accompagnement social - Outils et pratiques d'accompagnement	RAS
PCV	-	-Victimologie clinique - Protection des enfants victimes - Assistance juridique des enfants victimes - Atteintes aux droits sexuels	RAS

Source : Données d'enquête (Mars-Mai 2021).

En spécialité, pour le parcours CLS, les UE sont : Polices spéciales, Sécurisation des grands ensembles, Gouvernance de la sécurité, Sécurité privée. L'année suivante l'UE Polices spéciales, avec trois EC, a été remplacée par Suretés avec la suppression de l'EC Sécurité/sûreté aéroportuaire. Concernant le parcours RS, les UE de spécialité sont : Sociologie du milieu carcéral, Accompagnement social, Outils d'accompagnement social, Outils et pratiques d'accompagnement. Toutefois, l'UE Sociologie du milieu carcéral s'est parfois retrouvée être une UE fondamentale, transversale, avec l'appellation Milieu carcéral. Quant au parcours PCV, les UE de spécialité sont : Victimologie clinique, Protection des enfants victimes, Assistance juridique des enfants victimes et Atteintes aux droits sexuels.

▪ Master 2

Avant 2014/2015, la maquette s'articulait autour de :

- Etude sociologique des marginalités juvéniles et de la violence (Toxicomanie et marginalité/Exclusion et marginalité) ;
- Etude psychologique de la marge dyssociale chez les adolescents en Côte d'Ivoire

- (Marge et dyssocialité /Psychologie des marginalités) ;
- Politique criminelle et Prise en charge institutionnelle des criminels et délinquants (Politique criminelle pour mineur/prise en charge institutionnelle) ;
 - Séminaire de méthodologie, Techniques de la recherche criminologique et rédaction (Conduite d'un projet de thèse/ Principe de l'analyse /Utilisation de la statistique dans la recherche en sciences sociales).

Cependant, l'année 2015/2016 consacre un embryon de rupture avec les cours de Master 2 sans spécialisation. En effet, c'est au cours de cette année universitaire qu'a pris fin la tradition consistant à suivre les mêmes cours et à les valider en vue d'une soutenance de mémoire de DEA ou de Master 2 avec une option sociologique ou psychologique. Désormais, les cours sont dissociés et pour l'année 2015/2016 les UE transversales sont : Genre et criminalité : aspects socio-juridiques, Toxicomanie et marginalité, Exclusion et marginalités sociales, Prise en charge institutionnelle des criminels, Menaces contemporaines et criminalité et Politique publique de sécurité. Quant aux options, celle de sociologie est composée : Atteinte aux droits sexuels et reproductifs, Identité et conflits micro et macro social et Criminalité organisée. Celle de psychologie comprend : Orientation sexuelle et discrimination, Psychopathologie et déviance et Traumatismes, Maltraitements et résilience.

Tableau n°5 : Récapitulatif des UE sortant et entrant de 2015 à 2017 en Master 2

Spécialités	2015/2016	2016/2017
CLS	-	- Sécurité publique/sécurité privée - Politiques Publiques de Sécurité - Délégation des pouvoirs de police
RS	-	- Adolescence et marge dyssociale - Exclusion et marginalités - Concept et mise en œuvre d'un programme de réinsertion
PCV	-	- Victimologie clinique - Approche médico-légale de la victime -Traumatisme, maltraitance et résilience

Source : Données d'enquête (Mars-Mai 2021).

C'est donc à partir de l'année 2016/2017 marquée par l'instauration des parcours, que la spécialisation a été plus formalisée avec en tronc commun les UE : Genre et criminalité, Prise en charge institutionnelle des

criminels, Toxicomanie et marginalités. Il est bon de faire remarquer l'introduction de Politique criminelle pour mineurs, et l'affectation du cours de Menaces contemporaines ainsi que Toxicomanies et marginalités en Licence 3. On observe aussi des UE de spécialité. En CLS, il s'agit de : Sécurité publique/sécurité privée, Politiques Publiques de Sécurité, Délégation des pouvoirs de police. En RS, il s'agit de : Adolescence et marge dyssociale, Exclusion et marginalités, Concept et mise en œuvre d'un programme de réinsertion. En PCV, il s'agit de : Victimologie clinique, Approche médico-légale de la victime, Traumatisme, maltraitance et résilience.

Mais à partir de l'année universitaire 2018/2019, le Semestre 10 n'existe plus. Il consacre les stages en vue de la soutenance du mémoire de Master. Il ne reste juste que trois UE fondamentales du Semestre 9, deux UE de spécialité, l'UE de Méthodologie et celle de Culture générale. Des ménagements ont été faits, soit en déplaçant une des trois UE de spécialité à un niveau inférieur (Master 1 ou Licence 3), soit en l'incorporant en EC dans une UE maintenue. Pour le parcours CLS, l'UE Délégation de pouvoir est devenue l'EC 2 d'une UE de spécialité de Master1. L'UE Politiques Publiques de sécurité a été inter-changée avec Sécurité Nationale de Licence 3 en 2018/2019. Aussi, notons que la valeur élevée du crédit est accordée selon leur importance en UE fondamentales, UE de spécialité, UE de méthodologie, UE culture générale (Entrepreneuriat, Développement personnel, Anglais, Statistiques, Techniques d'expression, Connaissance du monde contemporain, Activités sportives, Informatique, Secourisme).

Au final, nul doute que l'instauration, l'ajout et le retrait des ODF obéissent à une logique et à des contraintes. Mais la préoccupation majeure est de chercher à savoir si les ODD y ont été pris en compte dans l'élaboration des ODF. Autrement dit, quelle (s) place(s) occupent les ODD dans ces ODF ?

2.2. Prise en compte des ODD dans les ODF

L'appréhension de cette prise en compte nécessite qu'un aperçu des connaissances sur les ODD soit d'abord fait, ensuite une analyse de la qualité de l'offre ainsi que de l'emploi décent subséquent, et enfin celle du savoir, du savoir-faire et du savoir-être découlant de ces ODF.

2.2.1. Etat des connaissances sur les ODD à l'UFR

Cet aperçu fait l'état ; des connaissances générales ou des aspects pertinents des ODD, des possibilités d'apprentissage continu et de la prise en compte des ODD dans la conception des ODF.

2.2.1.1. Connaissances générales sur les ODD

Aux questions de savoir : avez-vous une fois entendu parler des ODD ? Et à quelle occasion ? de sorte à vérifier si cette connaissance émane de l'UFHB ou de l'UFR, nous avons enregistré 39 réponses positives et 111 réponses négatives à la première question.

Quant aux occasions, c'est majoritairement par les médias (télévision, réseaux sociaux) et un cas lors d'une formation en droits de l'Homme.

Tableau n°6 : Etat de connaissance des ODD

Etat de connaissance des ODD	Oui	Non	Moyen ou occasion
Enseignants et PAT	14	2	Medias (télévision, réseaux sociaux)
Etudiants	25	109	Medias (télévision, réseaux sociaux)

Source : Données d'enquête (Mars-Mai 2021).

L'étude montre que tous les doctorants enquêtés en ont entendu parler dans les médias dans le cadre de leurs recherches ou autres formations. A cet effet, hormis les doctorants, les autres réponses positives sont celles des étudiants « professionnels » qui ont reçu ces informations dans le cadre de leurs activités professionnelles, à l'occasion d'autres séances de formations ou dans les médias. Aussi, seuls deux étudiants dont un, membre du comité d'auto-évaluation de l'UFR, l'autre dans le cadre d'activités associatives, ont reçu cette information. Par ailleurs, même les premiers responsables de l'institution (membres du décanat) n'en sont instruits que par le biais des médias. Cela sous-entend que ni l'UFHB ni l'UFR ne communique sur les ODD, a fortiori leur prise en compte dans les curricula.

2.2.1.2. Connaissances de certains aspects particuliers des ODD

En matière de formation en vue d'un emploi décent, l'ODD4 et l'ODD8 sont d'un intérêt particulier.

- ✓ En matière de formation (apprentissage) inclusive (ODD4)

La formation inclusive sous-entend les conditions qui tendent à ne pas éjecter certains étudiants du système. Il s'agira, entre autres, de mesurer les connaissances en matière d'interruption/ réintégration et le moyen par

lequel cette connaissance éventuelle est acquise. Elle est exclusivement réservée aux étudiants. Des données recueillies, il ressort que 111/134 soit 89% des étudiants interrogés n'ont pas de connaissances sur les procédures d'interruption/réintégration. En outre, chez les autres étudiants enquêtés (23), soit 17% des réponses positives, ces connaissances ont été acquises par le biais du secrétariat de l'UFR, de la scolarité centrale, des camarades et les « Ouï-dires » dans le cadre des réintégrations, des équivalences ou reprises en FIP. Par ailleurs, un doctorant a su la possibilité de signaler l'interruption de formation à la scolarité centrale à la faveur d'un stage effectué dans ses locaux.

✓ En matière de connaissance de cas réels d'interruption

Dans une approche factuelle, des expériences directes ou indirectes de cas réels d'interruption et de réintégration pour diverses raisons et des difficultés éventuelles rencontrées ont été évoquées. Il ressort de l'étude que 39/134 des enquêtés ont vécu ou connaissent des cas réels d'interruption. Aussi, à la question de savoir les difficultés rencontrées à la phase de réintégration, quoique trois n'aient évoqué aucune difficulté, les autres ont cité pêle-mêle diverses difficultés : financières (coût élevé de la réintégration en FIP), lenteurs dans le traitement des dossiers et/ou retard dans le rendu des décisions de réintégration, racket, arnaques, système de réseau pour la réintégration, problèmes liés à l'emploi du temps et la disponibilité liée au temps matériel de présence au cours et aux évaluations, le fait de ramener parfois à un niveau inférieur. A ce propos, un étudiant en FIP2 raconte :

Nous avons fait les préinscriptions depuis la rentrée et avons commencé à suivre les cours. Nous avons même fait l'effort de suivre les TD, participé aux évaluations de TD et CM du semestre 1. Et c'est pratiquement à une semaine de la fin du semestre 2 que la liste des sélectionnés est sortie avec plus de la moitié de ceux qui ont suivi les cours non-sélectionnés pour on ne sait quelles raisons.

Un autre enquêté ajoute :

Moi, je suis enseignant à l'université ici même. J'ai fait une équivalence en FIP dans une autre UFR et c'est pratiquement à la fin de l'année qu'on me fait comprendre que mon dossier n'a été retenu, comme si j'ai perdu inutilement mon temps. Après avoir en vain démarché auprès des services de la scolarité, on me fait comprendre d'attendre l'année prochaine.

Par ailleurs, les FIP intéressent exclusivement les premières et deuxièmes années (cours du soir) supposés traditionnellement réservés aux étudiants professionnels auxquels s'ajoutent ceux qui n'ont pas validé une UE après deux années d'échec. Leur problème majeur est surtout leur intégration au sein des étudiants du jour et conséquemment leurs difficultés qui sont similaires aux réintégréés : le retard dans le traitement des dossiers de FIP, le déficit de temps matériel lié à l'adaptation du programme (l'emploi du temps des cours et évaluations) par rapport aux activités professionnelles, ce qui fait que la plupart se focalisent sur le travail au détriment des études.

2.2.1.3. Possibilités institutionnelles d'apprentissage continu

Certes, l'UFR et l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) offrent la possibilité de continuation des cours en « soir » FIP pour tout intéressé qui respecte les critères d'acceptation des dossiers. Toutefois, il n'existe plus de cours de soir à proprement parler. Les FIP (professionnels) sont obligés de suivre les cours et faire les évaluations en prenant les mêmes dispositions que ceux de jours. Des propos d'un membre du décanat, il ressort que ce sont des « mesures de sécurité prises depuis la crise politico militaire de 2010/2011...C'est aussi lié au fait que par expérience, les étudiants ne viennent pas aux cours donc on se retrouve avec de petits effectifs » (ZZ).

Aussi, à la question relative à l'idée qu'on pourrait se faire de la continuité ou de l'abandon de ceux qu'on « balance » en FIP pour échecs successifs, l'on peut constater qu'il n'existe pas de base de données permettant de faire une estimation exhaustive du taux de rejet éventuel de telles pratiques.

2.2.1.4. ODD et conception des ODF

De l'avis de nos enquêtés, notamment du décanat, aucune référence aux ODD, de façon formelle, n'est faite dans la conception des ODF. Mais c'est plutôt sur le schéma structurel du LMD que l'on s'est focalisé.

2.2.2. De la qualité de la formation (ODD4) et de l'emploi décent (ODD8)

L'analyse consiste ici à évoquer des éléments factuels qui influencent la qualité de la formation mais aussi de recueillir des avis en matière de

savoir, savoir-faire et savoir-être issus de la formation qui optimiseraient l'employabilité des étudiants.

2.2.2.1. Difficultés influençant la qualité de la formation à l'UFR

A la question d'évoquer les difficultés internes majeures auxquelles sont confrontés des étudiants qui influencent la qualité de la formation, 10 ont été énumérées par ordre d'importance :

Tableau n°7 : Difficultés internes rencontrées par les étudiants

	Difficultés rencontrées	%
1	Déficit d'accompagnement du décanat pour les stages et emplois	13%
2	Formation trop théorique	16%
3	Insuffisance de commodité (climatisation)	2%
4	Non-maitrise des cours par les enseignants	4%
5	Pas suffisamment de temps de révision	6%
6	Programme de cours trop accéléré	10%
7	Déficit de promotion de l'institution	21%
8	Ne sent pas (personnellement) l'utilité pratique de la formation au niveau social	7%
9	Contenu de la formation ne correspond pas au monde du travail	19%
10	Difficultés de compréhension	1%

Source : Données d'enquête (Mars-Mai 2021).

Il ressort des données du tableau que l'institution n'a pas de difficultés liées aux commodités de travail des étudiants, comme dans nombre d'UFR de la même université. Toutefois, de l'avis des étudiants, le déficit de promotion de l'institution (21%), avec une formation trop théorique (16%) dont le contenu n'est pas adapté au milieu professionnel (19%) ne permettent pas à certains étudiants d'en apprécier suffisamment son utilité pratique (7%).

Aussi, l'absence de dispositions particulières prises par le décanat en matière de suivi des cours ou d'évaluations de certains étudiants professionnels, a laissé leur sort à l'appréciation de chaque enseignant évaluateur surtout en ce qui concerne les TD. Des professionnels se retrouvent parfois à supplier certains enseignants pour des séances de rattrapage. « Je suis commissaire de police. J'ai même eu de très bonnes notes en CM qu'on aurait pu reporter en TD. Mais ils n'ont rien voulu savoir et j'ai dû abandonner, vu que mes responsabilités ne sauraient me permettre d'être régulier aux séances de TD », relève l'enquêté (ZF).

2.2.2.2. Qualité de la formation en matière de savoir, savoir-faire et savoir-être

Sur 134 Etudiants enquêtés, les avis sur les ODF en matière de savoir, savoir faire et savoir être se présentent comme suit :

Tableau n°8 : Avis des étudiants en matière de savoir, savoir-faire et savoir-être des offres

Qualité	savoir	Savoir-faire	Savoir-être
Excellente	16%	10%	8%
Très bonne	20%	20%	48%
Bonne	36%	30%	28%
Moyennement bonne	28%	32%	16%
Insuffisamment bonne	0%	04%	0%
Pas du tout bonne	0%	06%	0%

Source : Données d'enquête (Mars-Mai 2021).

De l'avis des étudiants, les ODF à l'UFR sont plus avantageuses en termes de « très bonne » en matière savoir-être (48%). Le savoir acquis est « bonne » (36%), tandis qu'en matière de savoir-faire, les offres sont moyennement-bonnes. En d'autres termes, le savoir-faire est la qualité la moins significative dans la formation. Pis, les avis de 16 enseignants et PAT qualifient ce dernier d'insuffisamment bon (53%) au regard des données du tableau suivant. En matière de savoir (40%) et de savoir-être (50%), leurs avis restent proportionnellement semblables aux avis des étudiants.

2.3. Autres ODD et contenu des ODF

Au-delà des ODD4 et8 en matière d'éducation formation et emploi décent, des contenus d'autres ODD sont abordés au regard des modules de formation à l'UFR. On peut relever :

- ODD 10/16 'Réduction des inégalités' et 'Paix, justice et institution efficaces qui sont abordés à travers des UE comme « Prise en charge, de réinsertion » (détenus, toxicomanes, des mineurs), et « outils et pratiques de réinsertion et de prise en charge » ;

- ODD10qui est implicitement étudiée à travers l'UE « marginalités » en Licence 2, et l'UE « Typologie des sujets de réinsertion » Licence 3 ;

- ODD11/16 'villes et communautés durables' auxquels font référence les UE de Licence3 comme « Sociologie des conflits », « Politiques Publiques de Sécurité », de Master1« sécurisation des grands ensembles » et de Master 2 « Police et Société Master » ;

ODD13 ‘Lutte contre les changements climatiques’ qu’aborde le cours de criminalité environnementale en Master 1.

3. Discussion des résultats et conclusion

Cette étude visait à évaluer l’adéquation des offres de formation de l’UFR Criminologie de l’Université FHB aux Objectifs de Développement Durable. Elle a identifié les offres de formations, à travers l’évolution de la maquette pédagogique et les diplômes délivrés. Elle a mesuré la prise en compte des ODD, à travers d’abord l’état de connaissance de ces ODD et la qualité de la formation en vue d’un emploi décent, mais aussi ensuite par les avis en matière de savoir, savoir-faire et savoir-être découlant de ces offres de formation.

Les résultats ont montré que, non seulement les maquettes pédagogiques n’ont pas été élaborées à la lumière de l’Agenda de développement durable 2030, mais que les inputs et outputs de la maquette obéissent à un schéma pédagogique plus de forme que de fond (LMD). En d’autres termes, la mutation vers l’employabilité est très embryonnaire, ce qui fait que les enquêtés ne manquent de révéler le gap considérable entre les offres de formation et le marché de l’emploi. Ces résultats ont corroboré les observations du rapport du comité d’autoévaluation, à la différence qu’ils sont plus factuels en étant d’avantage à l’écoute des étudiants. Et cela a permis d’aller au-delà du discours des responsables administratifs observé dans le cadre de la réforme institutionnelle encourus dans les universités publiques en Côte d’Ivoire à la faveur des contrats de performance des universités (UFHB 2020).

Les objectifs visés à travers l’instauration des ODF et leur niveau d’atteinte restent aussi mitigés puisque qu’aucune étude (aucun instrument objectif de mesure) ne permet d’apprécier le taux d’insertion des étudiants diplômés, quoiqu’au regard des réponses des enquêtés (décanat, responsables d’année, PAT). Le taux de cette atteinte pourrait être autour de 25% sur la base des témoignages de certains étudiants. Toutefois, on note une évolution significative appréciable en moyenne à 50% au regard de la spécialisation progressive par opposition à la formation généraliste antérieure. A cet effet, les laboratoires nouvellement mis en place devraient aussi contribuer à davantage de regroupements des enseignants

par spécialités, groupes d'intérêt et axes de recherches et mieux encadrer les étudiants dans leurs spécialités respectives.

Quant aux filières professionnelles, elles sont en projet sans aucune formalisation réelle donc à moins de 25% de réalisation. Leur inexistence s'explique, selon les enquêtés, par le manque de volonté des enseignants et d'expertise en la matière. Nul doute que les départements acquis de façon formelle et qui devraient être mis en œuvre probablement à la rentrée prochaine (2022-2023) et qui sont à moins de 50% de réalisation selon le décanat, devraient, selon les propos des enquêtés, rendre la formation plus pointue et spécialisée.

L'étude s'est essentiellement concentrée sur les ODD4 et 8, alors que le contenu d'autres ODD est abordé à travers les ODF sans y être formellement référencés. D'autres implications comme le développement du capital humain, la promotion du bien être social (ODD1, 2, 3, 5) ainsi que le renforcement de la qualité des institutions (ODD17) et leur gouvernance dans les universités pourraient indirectement permettre d'étendre l'analyse à d'autres objectifs. Cela devrait permettre d'explorer les 'Partenariats' comme ceux contractés par l'UFR avec le CIRES et le CESEC) pour la réalisation implicite des ODD. Les conclusions ainsi que les réformes liées à la création des départements dans cette UFR et par ricochet le renouvellement des maquettes pédagogiques, devraient contribuer à une meilleure prise en compte des ODD à l'horizon 2030.

Travaux cités

- Bakayoko, Ismaila. « La crise de la criminologie en Côte d'Ivoire », *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique*, vol.14, n°18, 2018, p. 397-390.
- De Milly, Hubert. « Les objectifs de développement durable : éléments d'analyses et impacts possibles pour les exigences d'aide », *Techniques financières et développement*, vol.4, n°121. 2015, p. 48-37.
- « Aide internationale et ODD, une aide efficace », *Afrique contemporaine*, vol.2, n°258, 2016, p. 151-148.
- « Le financement public international du développement. Un rôle indispensable sur le chemin des ODD », *Mondes en développement*, vol.2, n°178, 2017, p.102-93.
- Desfossés, Philippe. « Le financement des objectifs de développement durable (ODD) par les choix d'investissements faits par l'ERAPFP en matière de gestion du régime de retraite additionnelle de la

- fonction publique », *Annales des Mines-responsabilité et environnement*, vol.4, n° 88, 2017, p. 52-48
- Klein, Asmara. « Contribuer aux objectifs de développement durable par une meilleure gestion des ressources naturelles : le cas de l'initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) », *Annales des Mines-responsabilité et environnement*, vol.4, n° 88, 2017, p. 61-58
- Miribel, Benoit. « La place des fondations dans le financement de l'objectif santé des ODD-l'approche de la fondation Mérieux », *Annales des Mines-responsabilité et environnement*, vol.4, n° 88, 2017, p. 73-71
- Monnoyer-Smith, Laurence et Vanessa. Lorioux. « La mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) en France : indicateurs de suivi et financement », *Annales des Mines-responsabilité et environnement*, vol.4, n° 88, 2017, p. 31-27
- Orliange, Philippe. « Le financement des objectifs de développement durable (ODD) », *Annales des Mines-responsabilité et environnement*, vol.4, n° 88, 2017, p.47-45
- Payen, Gérard et Patricia, Fonlladosa. « Comment financer l'atteinte de l'objectif de développement durable « eau » en 2030 ? » *Annales des Mines-responsabilité et environnement*, vol. 4, n° 88, 2017, p. 57-53.
- Solan, Maria. « Les ODD et le secteur financier : l'expérience de la caisse des dépôts », *Annales des Mines-responsabilité et environnement*, vol.4, n° 88, 2017, p. 73-71.
- UFHB. « Fiches auto-évaluation des offres de formation de l'UFHB 2019-2020 », 2020, (non publié).
- UFR Criminologie. « Rapport d'Auto-évaluation des ODF de l'UFR Criminologie », 2021, (non publié).

Comment citer cet article :

MLA : Aboudou, Aka Célestin. « Offres de formation à l'UFR Criminologie de l'Université Félix Houphouët-Boigny et adéquation aux Objectifs de Développement Durable ». *Uirtus* 2.3 (décembre 2022) : 210-230.